école normale supérieure paris—saclay

Rapport voie étudiante 2026

Jury de la voie étudiante

Département d'enseignement et de recherches en sciences humaines et sociales

École normale supérieure Paris-Saclay

Un webinaire de présentation de la voie étudiante est organisé le mercredi 18 novembre 2026 à 18h. L'inscription préalable est obligatoire : https://ens-paris-saclay-fr.zoom.us/webinar/register/WN_KQF06cI4RnyscFZAc_r6Eg

La « voie étudiante » est décrite ainsi dans le décret relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay, par distinction avec la voie d'entrée par concours :

> L'École prépare, par une formation scientifique et culturelle de haut niveau,
>
> … des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises ;
>
> **… des étudiants se destinant notamment aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche.**

À partir de 2026, les normalien·ne·s reçu·e·s par la voie étudiante reçoivent une allocation mensuelle de 600€ pour la durée de leur scolarité à l'École, dans le cadre du projet EvidENS.

Constitution des dossiers

Voici quelques précisions concernant les documents constituant le dossier de candidature.

Bulletins et relevés de notes

Les bulletins et relevés de notes sont très utiles au jury, mais surtout quand ils contiennent des informations sur le rang de la candidate, ou du candidat, dans sa classe ou sa promotion. Si cette information n'est pas présente elle serait très utile dans la lettre de recommandation d'un·e enseignant·e.

Lettre de candidature

Les candidat·e·s doivent rédiger une lettre de candidature. Ces lettres, rédigées par les candidat·e·s, sont au cœur de notre évaluation. **Elles incluent un projet de recherche d'environ deux pages.** Elles ne dépassent donc pas, au total, trois ou quatre pages, et c'est parfait (merci d'utiliser une police lisible, taille 12, et des marges habituelles d'environ 2,5 cm). Il est inutile, pour l'admission sur dossier à l'ENS Paris-Saclay, de décrire le contenu de la prépa B/L ou D2 : le jury les connaît. Les autres formations, en revanche (licences, instituts d'études politiques,

classes préparatoires autres…) peuvent faire l'objet d'un paragraphe de description, pour préciser leur adéquation à la candidature. Ces lettres de motivation, de même que le choix de formation signalé dans le dossier constituent un engagement à suivre la formation demandée : les changements de cursus ou de discipline ne sont pas autorisés en première année ou en deuxième année.

Le jury, composé d'enseignant·e·s chercheur·se·s est très attentif au projet : projet immédiat pour la première année (troisième année de licence), projet de recherche à moyen terme (dans un master). La formation à la recherche étant au centre de l'activité de l'ENS, le jury s'attend à ce que cette dimension apparaisse, et encore plus pour les dossiers demandant une entrée en deuxième année (niveau master), qui peuvent se projeter dans un travail de thèse. Ce projet engage le candidat ou la candidate. Vous trouverez en annexe quelques exemples de lettres ayant retenu l'intérêt du jury au cours des années passées. Nous recevons encore trop souvent des lettres très courtes qui ne correspondent pas à ce que le jury attend.

Il semble important de rappeler que l'admission à l'ENS Paris-Saclay ne permet pas d'inscription supplémentaire dans d'autres licences, d'autres masters ou d'autres cursus, *a fortiori* quand le projet d'étude présenté dans la lettre de candidature indiquait bien une inscription pleine et entière à l'ENS.

L'admission « voie étudiante » n'est pas un « concours élève bis » : si les notes aux épreuves des concours sont intéressantes, si l'admissibilité ou la sous-admissibilité peuvent constituer des indicateurs, elles ne constituent pas un droit à l'admission. Il en va de même concernant le fait d'avoir préparé le concours dans telle ou telle classe préparatoire : ce n'est en aucun cas un droit à l'admission. L'École souhaite en effet élargir son recrutement au-delà des classes préparatoires.

La lettre de recommandation

Nous avions demandé une (une seule) lettre de soutien envoyée directement par la personne soutenant la candidature. Les lettres de soutien des professeur·e·s ne sont en effet utiles que quand elles décrivent précisément l'adéquation entre la trajectoire du / de la candidat·e et son projet pour l'École normale supérieure Paris-Saclay. Pour être utile, la lettre de soutien doit être développée : si toutes les candidatures en provenance d'une même formation sont accompagnées de lettres *pro forma*, parfois du même enseignant, ces dernières sont inutiles. Elles sont utiles quand elles indiquent le rang de l'élève ou de l'étudiant·e (encore plus dans les formations qui ne précisent pas le rang du / de la candidat·e sur le relevé de note). Nous invitons les enseignant·e·s à ne pas envoyer plus d'une lettre, ou alors, s'ils le font, à comparer explicitement les candidatures soutenues. Le petit nombre de places et le grand nombre de formations ne permet pas à chaque classe préparatoire ou chaque licence ou chaque « CPES » (Cycles pluridisciplinaires d'études supérieures) de voir l'un·e de ses élèves intégrer la voie étudiante. Attentive à la diversité de son public normalien, l'École est donc soucieuse de ne pas renforcer, dans la voie étudiante, le poids des formations qui voient chaque année des normaliens intégrer l'ENS Paris-Saclay par la voie élève (par les différents concours accessibles aux élèves de classes préparatoires).

Oraux

Le jury a réalisé des oraux pour la voie « hors CPGE » et prévoit une extension de ces échanges l'année prochaine. Ce sont des entretiens d'un quart d'heure environ, qui permettent aux candidat·e·s de préciser leur projet d'étude et de recherche.

Statistiques : voie d'entrée en première année

En 2026, pour la voie étudiante d'entrée en première année (« 1A ») au département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales (DER SHS), l'École normale supérieure Paris-Saclay a reçu 293 candidatures complètes et pouvait recruter 22 étudiant·e·s, dont 4 devaient venir d'un cursus universitaire (« voie étudiante hors CPGE ») et 18 de classes préparatoires. Seules 10% des candidatures pouvaient donc se voir offrir une place.

Les données présentées dans ce rapport concernent les candidatures complètes ou les personnes reçues **après désistements**. Malgré des effectifs réduits, nous présentons des pourcentages.

Répartition par cursus d'origine

La proportion d'étudiant·e·s universitaires qui était de 14% à l'étape des candidatures passe à 18% à l'étape de l'intégration.

Table 1: Répartition par cursus, voie étudiante 1A, 2026

concours	candidatures	p_c	reçus	p_r
Sciences Sociales	172	59%	14	64%
Economie Gestion option 1	66	23%	4	18%
Université	40	14%	4	18%
Economie Gestion option 2	11	4%	0	0%
Autre prépa (A/L, D1...)	4	1%	0	0%

Lecture : 172 candidatures complètes provenaient de prépa B/L, soit 59% des candidatures (p_c), et 64% des personnes reçues (p_r).

Les quatre désistements concernaient un élève de classe préparatoire B/L, un de classe préparatoire « Économie gestion option 1 » et deux de candidat·e·s de classes préparatoires « Économique et Commerciale Générale » (ECG) (qui peuvent passer le concours « Économie Gestion option 2 »).

Répartition géographique

62% des candidatures provenaient d'en dehors de la région parisienne, et c'est le cas de 77% des personnes définitivement reçues.

Table 2: Répartition géographique, voie étudiante 1A, 2026

lieu	candidatures	p_c	reçus	p_r
Hors Paris	182	62%	17	77%
Paris, Hauts de Seine et Yvelines	111	38%	5	23%

Répartition hommes/femmes

La moitié des candidatures complètes, et la moitié des personnes reçues après désistements, sont des femmes.

Table 3: Répartition homme/femme, voie étudiante 1A, 2026

genre	candidatures	p_c	reçus	p_r
Femme	146	50%	12	55%
Homme	147	50%	10	45%

Dans le détail, les femmes sont un peu plus fréquentes parmi les candidatures « parisiennes », parmi les candidatures des élèves de « prépa B/L », et parmi les candidatures de sociologues (six sur dix).

Table 4: Proportion de femmes et d'hommes en fonction de différentes caractéristiques, voie étudiante 1A, 2026. Candidatures complètes

thème	modalite	n	p_femmes
lieu	Hors Paris	182	48%
	Paris, Hauts de Seine et Yvelines	111	53%
concours	Sciences Sociales	172	53%
	Economie Gestion option 1	66	50%
	Université	40	38%
	Economie Gestion option 2	11	45%
	Autre prépa (A/L, D1...)	4	25%
majeure	Économie	138	51%
	Sociologie	85	56%
	Histoire	50	36%
	Gestion	19	42%

Lecture : 182 candidatures complètes provenaient d'élèves ou d'étudiants hors de Paris, et 48% d'entre eux étaient des femmes. Une candidature n'avait pas renseigné le champ « majeure »

Bourses

Les boursiers et boursières représentaient un quart des candidatures, et elles représentent la moitié des personnes admises et ayant accepté de rejoindre l'ENS Paris-Saclay.

Table 5: Répartition en fonction de la bourse, voie étudiante 1A, 2026

bourse	candidatures	p_c	reçus	p_r
Non	219	75%	11	50%
Oui	74	25%	11	50%

La proportion de boursiers et boursières est identique pour les candidatures masculines et féminines. Plus d'un tiers des candidatures d'étudiants universitaires étaient boursières, c'est le cas d'un quart des candidatures des élèves de prépa B/L (qui préparent le concours « Sciences sociales ») et de 18% des candidatures d'élèves de classes préparatoires « Éco-gestion option 1 ». Un tiers des candidat·e·s souhaitant rejoindre l'École pour faire de la sociologie sont boursiers ou boursières, c'est le cas d'un gros quart des historien·ne·s et d'un cinquième des candidatures des économistes et des gestionnaires.

Table 6: Proportion de boursiers/boursières en fonction de différentes caractéristiques, voie étudiante 1A, 2026. Candidatures complètes

theme	modalite	n	p_boursiers
genre	Homme	147	26%
	Femme	146	25%
lieu	Hors Paris	182	28%
	Paris, Hauts de Seine et Yvelines	111	21%
concours	Sciences Sociales	172	24%
	Economie Gestion option 1	66	18%
	Université	40	38%
	Economie Gestion option 2	11	36%
	Autre prépa (A/L, D1...)	4	25%
majeure	Économie	138	20%
	Sociologie	85	33%
	Histoire	50	28%
	Gestion	19	21%
		1	0%

Lecture : 147 hommes ont déposé une candidature complète, et 26% d'entre eux étaient boursiers.

Disciplines choisies par les personnes reçues en première année (après désistements)

Sur l'ensemble de la voie étudiante, quatre personnes reçues se sont désistées, et la répartition disciplinaire finale est la suivante : 7 personnes rejoignent la formation en histoire, 7 en sociologie, 5 en économie et 3 en gestion.

Statistique : voie d'entrée en deuxième année

En 2026, pour la voie étudiante d'entrée en deuxième année (« 2A ») au département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales (DER SHS), l'École normale supérieure Paris-Saclay a reçu 47 candidatures complètes et pouvait recruter 12 étudiant·e·s. À partir de la session 2027, les personnes recrutées par la voie d'entrée « 2A » recevront une allocation normalienne pendant la durée de leur scolarité (trois ans). Nous anticipons donc une augmentation du nombre de candidatures.

Les données présentées dans ce rapport concernent les candidatures complètes ou les personnes reçues **après désistements**.

Répartition par master souhaité

Table 7: Répartition par master souhaité, voie étudiante 2A, 2026

ster	candidatures	p_c	reçus	p_r
ster Sociologie politique contemporaine	17	36%	4	33%
ster Economie Organisation Société (EOS)	9	19%	2	17%
ster Histoire politique des mondes contemporains	9	19%	3	25%
ster of Economics (MoE)	8	17%	1	8%
ster Sociologie quantitative et démographie (SQD)	3	6%	1	8%
ster in Management (MiM)	1	2%	1	8%

:ture : 17 candidatures complètes provenaient de prépa B/L, soit 59% des candidatures.

Il faut noter que sur les trois désistements, deux sont de candidat·e·s qui souhaitaient intégrer le *Master of Economics (MoE)* et un·e le Master Sociologie politique contemporaine.

Répartition géographique

49% des candidatures provenaient d'en dehors de la région parisienne, et c'est le cas de 67% des personnes définitivement reçues.

Table 8: Répartition géographique, voie étudiante 2A, 2026

lieu	candidatures	p_c	reçus	p_r
Hors Paris	23	49%	8	67%
Paris, Hauts de Seine et Yvelines	24	51%	4	33%

Répartition hommes/femmes

La moitié des candidatures complètes ont été déposées par des femmes, qui constituent 58% des personnes reçues et qui ont confirmé leur intégration.

Table 9: Répartition homme/femme, voie étudiante 2A, 2026

genre	candidatures	p_c	reçus	p_r
Femme	24	51%	7	58%
Homme	23	49%	5	42%

Dans le détail, les femmes sont un peu plus fréquentes parmi les candidatures « parisiennes » et parmi les candidatures de sociologues (six sur dix).

Table 10: Proportion de femmes et d'hommes en fonction de différentes caractéristiques, voie étudiante 2A, 2026. Candidatures complètes

theme	modalite	n	p_femmes
lieu	Paris, Hauts de Seine et Yvelines	24	58%
	Hors Paris	23	43%
master	Master Sociologie politique contemporaine	17	59%
	Master Economie Organisation Société (EOS)	9	44%
	Master Histoire politique des mondes contemporains	9	56%
	Master of Economics (MoE)	8	25%
	Master Sociologie quantitative et démographie (SQD)	3	67%
	Master in Management (MiM)	1	100%

Lecture : 24 candidatures complètes provenaient d'étudiants de Paris, et 58% d'entre eux étaient des femmes.

Bourses

Les boursiers et boursières représentaient un tiers des candidatures, et elles représentent moins de 10% des personnes reçues et ayant accepté de rejoindre l'ENS Paris-Saclay (un des désistements concernait un·e boursier·e).

En 2026, l'admission à l'École normale supérieure Paris-Saclay en deuxième année n'était pas associée à une allocation normalienne. Mais en 2027, l'allocation normalienne sera proposée aux étudiants et étudiantes reçu·e·s par la voie d'entrée en deuxième année : le jury encourage les étudiant·e·s boursier·e·s à candidater.

Table 11: Répartition en fonction de la bourse, voie étudiante 2A, 2026

bourse	candidatures	p_c	reçus	p_r
Non	31	66%	11	92%
Oui	16	34%	1	8%

La proportion de boursiers et boursières est identique pour les candidatures masculines et féminines. Un tiers des candidat·e·s souhaitant rejoindre l'École pour faire de la sociologie sont boursiers ou boursières, c'est le cas d'un gros quart des historien·ne·s et d'un cinquième des candidatures des économistes et des gestionnaires.

Table 12: Proportion de boursiers/boursières en fonction de différentes caractéristiques, voie étudiante 2A, 2026. Candidatures complètes

theme	modalite	n	p_boursiers
genre	Femme	24	29%
	Homme	23	39%
lieu	Paris, Hauts de Seine et Yvelines	24	50%
	Hors Paris	23	17%
master	Master Sociologie politique contemporaine	17	24%
	Master Economie Organisation Société (EOS)	9	33%
	Master Histoire politique des mondes contemporains	9	33%
	Master of Economics (MoE)	8	50%
	Master Sociologie quantitative et démographie (SQD)	3	33%
	Master in Management (MiM)	1	100%

Lecture : 24 femmes ont déposé une candidature complète, et 29% d'entre elles étaient boursières.

Annexes

Pour les candidat·e·s

- Dans la lettre qui accompagne votre candidature, vous choisissez une discipline (ou un master). Ce choix est définitif et ne peut pas être modifié ensuite. Vous serez sélectionné sur ce projet disciplinaire. Prenez soin de vous renseigner, notamment sur les sites institutionnels de l'Université Paris-Saclay ou de l'ENS Paris-Saclay.

- Ne déposez pas votre dossier le dernier jour : c'est courir le risque qu'il soit incomplet et que nous ne puissions donc étudier votre candidature.

- Prenez soin de demander une lettre de recommandation bien en avance de la date limite, et rappelez au signataire de la lettre qu'il doit utiliser son adresse mail professionnelle, pas son adresse personnelle.

- Proposez un projet d'étude et de recherche dans votre lettre de candidature.

- Vos parents ne sont pas nos interlocuteurs et nous ne répondons donc pas à leurs questions. En revanche nous sommes à votre écoute.

Pour les rédacteurs des lettres

- Les lettres utiles sont celles qui nous permettent de distinguer des candidatures exceptionnelles.